

RCS : BASTIA
Code greffe : 2002

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BASTIA atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 00651
Numéro SIREN : 917 914 970
Nom ou dénomination : MARANA FITNESS

Ce dépôt a été enregistré le 09/02/2023 sous le numéro de dépôt 359

MARANA FITNESS
Société par actions simplifiée
Au capital de 5.000 €
Siège social : Route du Stade
CC Lido Marana
20600 FURIANI
RCS ROMANS 917 914 970

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
EN DATE DU 16 DECEMBRE 2022

Le 16 décembre 2022, à 14 heures, au siège social,

La société « FIGEST », société à responsabilité limitée, au capital de 20.000 €, ayant son siège social : 10, rue Blanchet - 95620 PARMAIN, immatriculée au RCS de PONTOISE sous le numéro 531 420 115, représentée par Monsieur Frédéric MAHAUT, son gérant.

Et

La société « GUIANE INVESTISSEMENTS », société par actions simplifiée, à associé unique au capital de 480.000 €, ayant son siège social : 226, chemin de Saint-Paulet – 26130 SAINT-RESTITUT, immatriculée au RCS de ROMANS sous le numéro 831 017 603, représentée par son président, Monsieur Sébastien ROZIER.

Associés de la Société « MARANA FITNESS »,

Ont pris les décisions relatives à **l'ordre du jour suivant** :

- Modification de la date de clôture du premier exercice social
- Modification statutaire corrélative
- Pouvoir en vue des formalités

PREMIERE DECISION – Modification de la date de clôture du premier exercice social

Les associés décident de modifier la date de clôture du premier exercice social et de la fixer au 31 décembre 2023.

Le premier exercice social aura donc une durée exceptionnelle de 19 mois.

DEUXIEME DECISION – Modification statutaire corrélative

En conséquence, les associés décident de modifier l'article 26 des statuts comme suit :

« ARTICLE N° 26 - Exercice social

Chaque exercice social a une durée d'une année, qui commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Par exception, le premier exercice commencera le jour de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés et se terminera le 31 décembre 2023 »

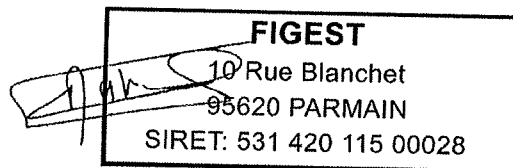
TROISIEME DECISION – Pouvoir en vue des formalités

Les associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal constatant la présente délibération en vue de toutes formalités devant être effectuées.

De tout ceci, il a été dressé le procès-verbal par l'associée unique, pour servir et faire valoir de ce que de droit.

La Société FIGEST

Rep. par Monsieur Frédéric MAHAUT



La Société GUISANE INVESTISSEMENT

Rep. par Monsieur Sébastien ROZIER

~~GUISANE INVESTISSEMENTS
226 Chemin de St Paulet
26130 SAINT-RESTITUT
SIREN: 831 017 603
RCS ROMANS~~